Saliès – conseil municipal du 22 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID: 081-218102747-20250922-CM_22092025_4-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT TARN

Commune SALIÈS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 septembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre

ARRONDISSEMENT

Albi-Sud

CANTON

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu

ordinaire de ses séances, <u>après convocation légale du 16 septembre 2025</u>, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 8 Votants 8

Etaient présents: Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL,

Bernard TOMINET, Valérie JACQUET, Nathalie BRULANT,

Florence CABROL, Bruno GASCON et David FERRÉ.

Excusés: Raymond CHAPPERT, Bruno LACHENAUD, Florence VOGEL,

et Thierry VAREILLES.

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE À L'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose :

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a déposé un dossier de demande d'enregistrement relative au projet de construction d'une déchèterie et recyclerie sur la commune de Puygouzon. Saliès étant commune limitrophe, le conseil municipal doit donner son avis.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois souhaite créer un nouveau site comprenant une recyclerie et une déchèterie à plat, à côté de l'actuel centre technique, sur une partie de l'ancienne aire de grand passage, aujourd'hui située à Montans.

La zone déchèterie sera physiquement séparée de la zone recyclerie.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la fermeture de la déchèterie de Ranteil, qui sera réservé aux professionnels.

La recyclerie est un lieu de dépôt d'objets réutilisables, avec un magasin. Un tri est opéré, soit l'objet part en déchetterie, soit est pris pour réemploi.

Le 1^{er} étage est constitué de bureaux pour gérer le réemploi, l'économie circulaire, les animations. Le projet a été pensé en lien avec différentes partenaires, Planet'RéEmploi, Emmaüs, Regain...

Le permis de construire est déposé.

Une consultation de 4 semaines aura lieu du 29 septembre au 27 octobre 2025.

Le Maire ayant exposé,

Vu le code de l'environnement,

Vu le dossier de demande d'enregistrement reçu le 22 août 2025 par la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour une installation de collecte de déchets au lieu-dit « La Vigarié » sur la commune de Puygouzon.

Vu le rapport de l'inspection des installations classées en date du 26 août 2025, estimant le dossier complet et recevable,

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID: 081-218102747-20250922-CM_22092025_4-DE

Considérant que l'installations projetée relève du régime de l'enregistrement prévu à l'article L512-7 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2025 portant ouverture d'une consultation publique relative à l'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement,

Considérant l'avis sollicité par les services de l'Etat auprès du conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

DECIDE de donner un avis favorable à la demande d'enregistrement déposé par la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour la création d'un nouveau site comprenant une recyclerie et une déchèterie à plat sur la commune de Puygouzon.

Certifié conforme au Registre.

Le secretaire de séance

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 22 septembre 2025

Le Maire

Jacky MIQUEL

Jean-François ROCHEDREUX

Transcense en Refective et unise en ligne le 02 OCT. 2025